

R.THANE 100

REVÊTEMENT FILMOGÈNE DE FINITION COLORÉ POLYURÉTHANE EN PHASE SOLVANT

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Revêtement filmogène coloré à base de résine polyuréthane solvantée, destiné à la mise en peinture des sols et des murs en intérieur comme en extérieur.

DOMAINES D'APPLICATION

- Protection et décoration des sols et des murs offrant une finition lisse et brillante, et une bonne résistance à l'usure.
- Protection des sols nécessitant de la résistance aux UV. (parking en élévation, quai, terrasse, etc.).

Supports

- Sols en béton brut homogène.
- Anciens revêtements en résine (époxy, polyuréthane ou encore polyaspartique) bien adhérents et correctement dégraissés, poncés et aspirés.

PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Intérieur et extérieur.
- Peinture lisse et brillante.
- Stable aux Ultra-Violets.
- Peinture non farinante.
- Excellentes résistances mécanique et chimique.
- Bonne adhérence.
- Facilité de nettoyage.
- Finition antidérapante possible.
- Permet la rénovation des anciens revêtements époxy et polyuréthane.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Résine polyuréthane en phase solvant
Norme Afnor	NFT 36005 famille 1 classe 6a
Présentation	Résine à 2 composants
Densité	Base : 1,30 (+/- 0,05 suivant teinte) Durcisseur : 1,01 Base + Durcisseur : 1,24 (+/- 0,05 suivant teinte)
Proportion du mélange	Base / Durcisseur = 4/1 en poids Base / Durcisseur = 3,2/1 en volume
Temps de murissement	Néant
Extrait sec	64% (+/- 2%) en poids 54% (+/-2%) en volume
Point éclair	> 31°C
Aspect	Brillant
Consommation	250 g/m ² par couche pour un feuil sec de 100µm
Couleur	Nuancier SOL Nuancier RAL sur commande
Durée de conservation	Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré
Conditionnement	Kit de 5 kg Base = 4 kg / Durcisseur = 1 kg Kit de 10 kg Base = 8 kg / Durcisseur = 2 kg

PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air :
Rapport d'Essai RN 19-00693 du 25/03/2019 du SGS : **A+**.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF P01-01.

**INFORMATIONS TECHNIQUES**

Adhérence sur béton sec

> 2 mPa

MISE EN ŒUVRE**Préparation des supports**

• Les chapes neuves devront être coulées depuis au moins 28 jours. Les parties métalliques seront préalablement imprimées. Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenailage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 59.3). Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée.

Conditions d'application

- Le R.THANE 100 devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.
- Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.
- Les lieux d'application devront être correctement ventilés afin de favoriser l'évaporation des solvants contenus dans la peinture.

Préparation du mélange

• Verser intégralement le durcisseur dans la base colorée. Malaxer pendant 2 min, jusqu'à obtention d'un produit homogène. Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300 tours/min) afin de ne pas incorporer d'air dans la résine et éviter la création de bullage dans le revêtement. La viscosité des résines pouvant varier suivant les teintes ou la température, il sera possible de diluer le R.THANE 100 avec un maximum de 3% de notre diluant R.SOLV 502. À la suite du malaxage, le produit est prêt à être appliqué.

Application

- L'application peut se faire au rouleau (12 mm recommandé), à la brosse ou encore au pistolet airless.

Systèmes et consommations**• Finition lisse :**

Application au rouleau de deux couches minimum à raison de 200 à 250 g/m² environ la couche.

• Finition antiglissante :

Application au rouleau de deux couches minimum à raison de 200 à 250 g/m² environ la couche avec incorporation de notre charge synthétique antiglissante à raison de 2% en poids dans la dernière couche.

• Finition antidérapante légère :

Projection éparsée de silice calibrée 0.2-0.6 mm sur une première couche de 250 g/m² de R.THANE 100 appliqué au rouleau.

Finition avec une deuxième couche de R.THANE 100 à raison de 250 g/m² environ la couche.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 3 heures	~ 2 heures	~ 1 heure

La Durée Pratique d'Utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

AVANT APPLICATION DU R.THANE 100 SUR SON PRIMAIRE			
TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
MINI	24 heures	12 heures	6 heures
MAXI	4 jours	2 jours	1 jour
AVANT APPLICATION DE LA SECONDE COUCHE DE R.THANE 100			
TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
MINI	24 heures	12 heures	6 heures
MAXI	4 jours	2 jours	1 jour

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
TRAFIC PÉDESTRE	24 heures	18 heures	12 heures
TRAFIC LÉGER	48 heures	36 heures	24 heures
DURCISSEMENT COMPLET	7 jours	7 jours	5 jours

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- Les sols en résines synthétiques nécessitent un entretien régulier pour maintenir durablement leur aspect esthétique initial. Cet entretien sera réalisé, si possible, à l'aide d'une auto-laveuse munie de brosse nylon souple tournant à environ 150 tours/minute.

Le détergent industriel spécial sols utilisé devra être adapté pour une mise en œuvre mécanisée et son Ph, après dilution, ne devra en aucun cas être > 8. Pour les zones fortement encrassées, les traces de pneus, etc., nous recommandons l'utilisation de notre produit d'entretien R.NET.

RÉGLEMENTATION

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- Consulter la fiche de données de sécurité. © RSOL - Mai 2020.
- COV : Conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A/j) : 500g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 440 g/l de COV.



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit. Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.

RSOL - PA des Épineaux 5, Avenue Eugène Freyssinet - 95740 Frépillon
Tél. : + 33 (0) 1 61 35 35 00 - Fax : + 33 (0) 1 61 35 35 09 - www.rsol.fr